



20e Rapide OGS

04 juillet 2021

Protocole sanitaire COVID-19



Le protocole sanitaire ci-dessous est mis en place par les organisateurs de la 20e édition de l'Open Rapide Fide OGS, il est validé par le Service des Sports de la Ville de Grande Synthe pour garantir aux joueurs, aux organisateurs et aux arbitres des conditions optimales de sécurité vis-à-vis de la propagation du COVID-19.

Préambule

Dans ce document, les termes « joueur » ou « il » quand il s'agit d'une personne physique, s'entendent aussi bien au masculin qu'au féminin et ne définissent en aucun cas le genre de la personne.

Présentation

Respect du protocole

En participant à la compétition, les joueurs s'engagent à respecter strictement les gestes barrières et ce protocole sous peine d'exclusion immédiate et sans appel.

Responsabilité

L'Olympique Grande Synthe Coin de l'Echiquier nomme un référent Covid en charge de la mise en œuvre du présent protocole pour offrir les meilleures conditions garantissant la sécurité des joueurs et décline toute responsabilité en cas de contamination.

Affichage

Les gestes barrières et le protocole appliqués sont affichés dans la salle de jeu.

Évolution du protocole

En cas de modification des consignes des autorités sanitaires, de la Fédération Française des Echecs ou de la Mairie de Grande Synthe, le protocole sanitaire pourra être assoupli ou renforcé.

Salle de jeu

Disposition des tables

Les parties ont lieu dans l'Atrium (largeur 13m50, longueur 25m70 = 347 m²).

Il y a un seul échiquier par table. L'espace entre deux échiquiers sur une seule rangée de tables est au minimum de 2m mètre (du centre d'un échiquier à l'autre). L'espace entre deux rangées de tables est au minimum de 2m (du centre d'un échiquier à l'autre).

La salle de jeu est ventilée régulièrement (entre chaque ronde) par le maintien des portes en position ouverte.

Le nombre de joueurs est limité à 100.

Déroulement des parties

Les joueurs se saluent et se souhaitent une bonne partie sans se serrer la main, puis les parties se déroulent « normalement ».

Les joueurs ont obligation de se laver les mains avant et après la partie, ainsi qu'à l'issue de chaque déplacement en retournant à leur place.

L'observation des parties en cours par les autres joueurs se fait dans le respect des gestes barrières.

Désinfection

Les tables, chaises, pendules, plateaux et pièces sont désinfectés avant le début du tournoi par les organisateurs par pulvérisation d'un désinfectant aérosol ou par lingettes (Norme EN 14476 - temps d'action : 15 mn) et au moins toutes les trois rondes.

Saisie des résultats

Comme habituellement au rapide OGS, chaque joueur vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nulle) communique son résultat à l'arbitre du tournoi (en indiquant son N° de table).

Accès à la salle de jeu

L'accès à la zone de jeu est réservé aux joueurs, arbitres et organisateurs (les accompagnateurs et spectateurs ne sont pas admis dans la zone de jeu).

Buvette

Le Hall principal de l'Atrium est mis à disposition du club par la ville de Grande Synthe pour la tenue de la buvette. Les joueurs respecteront le mobilier et les équipements du hall.

Les consommations se font obligatoirement assis à table.

Remise des prix

La remise des prix se fera dans le respect des gestes barrière. Des chaises seront installées dans le respect des distanciations.

Protection des personnes

Le port du masque est obligatoire dans tous les endroits clos pour tous (joueurs, organisateurs, arbitres et accompagnateurs) durant le tournoi ; excepté pour se restaurer.

Le masque doit impérativement être correctement porté, couvrant la bouche et le nez.

Les joueurs, ainsi que toutes les personnes présentes, apportent leurs masques en nombre suffisant pour la durée de la compétition.

Les jeunes âgés de moins de 11 ans peuvent également porter le masque mais sans obligation.

Du gel hydroalcoolique est mis à la disposition des joueurs pendant toute la compétition.

Sanitaires

L'usage des sanitaires est de la responsabilité des joueurs. Il est demandé à chacun d'être particulièrement vigilant à maintenir les sanitaires dans un état de propreté satisfaisant.

Suivi sanitaire après tournoi

Les participants, accompagnateurs et visiteurs s'engagent à informer l'organisateur dans les 15 jours qui suivent le tournoi en cas de symptômes avérés de la COVID-19

philippe-blot@orange.fr +33 (0)632968306

Merci d'avance pour votre contribution à la santé de tous !

